

Contribution de l'Association Agir Ensemble

Les Essarts le Roi

Quelques considérations d'ordre général :

Sur le principe, la situation actuelle de l'A12 pourrait être assimilée à un pont au-dessus d'un fleuve qui ne serait construit qu'à moitié (portions triangle de Rocquencourt-Trappes) et qui proposerait ensuite l'usage d'une barque pour finir le parcours annoncé vers Chartres ! Amusant, peut-être, irrationnel sûrement. Source de gros problèmes de circulation, d'environnement, d'urbanisme et de qualité de vie....le dossier de la DDE nous éclaire précisément sur tous ces points.

C'est la réduction du volume de trafic sur la RN10 qui pourra seul permettre la réappropriation de l'espace au profit des habitants par la création d'un véritable boulevard urbain. Le développement ,du ferroutage, du transport fluvial et des transports en commun qui doivent être développés, ne semble malheureusement pas de nature à régler notre problème dans des délais raisonnables ; 40 ans de débat pour 17 kms d'autoroute en sont une preuve accablante. **La requalification de la RN10 ne prend donc tout son sens qu'avec le prolongement de l'A12.**

Le maillage préconisé par certains est une idée très intéressante. Toutefois il faut s'interroger sur les conséquences d'une telle stratégie ; car pour créer ce maillage, il faudra construire de nouvelles routes, de nouveaux axes consommateurs d'espaces naturels. Recalibrer des routes existantes et porter la pollution et la gêne dans des villes et des villages épargnés actuellement. Il y a fort à parier que les populations concernées verront d'un œil critique ce maillage. Enfin, une telle stratégie, pour pertinente qu'elle puisse-t-être, n'est réalisable ni à court ni à moyen terme, et c'est renvoyer les problèmes de vie quotidienne des 120 000 habitants de la zone d'étude aux " calendes grecques".

L'herbe est toujours plus verte chez soi qu'ailleurs. C'est bien connu. Toutefois, le bon sens et un peu de solidarité entre nous devraient permettre de s'entendre sur le tracé le moins pénalisant pour la population en terme de nuisances, le moins pénalisant en terme économique, le plus raisonnable en terme de coût pour le contribuable et le plus respectueux de l'environnement par la qualité des réalisations qui devra être adéquate. De ce point de vue, **le tracé 3C par le vallon du Pommeret est celui qui répond le mieux à l'ensemble de ces conditions.**

Ne sacrifions pas le présent sur l'autel d'un futur, par nature, incertain.

Nous sommes tous sensibles à notre environnement et c'est normal. Mais en même temps, nul n'a le monopole de la vérité en ce domaine. Nous devons aussi faire des choix, parfois difficiles, mais qui correspondent aux nécessités constatées et reconnues. La qualité de vie et la sécurité de milliers d'habitants en dépendent.

Les objectifs pour les Essarts le Roi :

La réalisation de l'A12 doit permettre la transformation de la RN10 en** boulevard urbain**. Il serait de nature à permettre la réintégration du quartier de Maison Neuve dans le centre du

bourg et d'améliorer de manière significative les conditions de vie de ses habitants, ainsi que celles des quartiers riverains cités ci-dessous. Cela permettrait également une desserte plus harmonieuse de la future zone d'activité du Gros Chêne et d'améliorer et sécuriser l'accès à la gare SNCF dans cette partie de la commune.

Les enjeux pour les Essarts le Roi du prolongement de l'A12:

Améliorer les conditions de vie des riverains des quartiers de la Romanie, de Maison Neuve, du Hameau du Moulin et des Campagnardes situés dans la bande des 300 mètres* (niveau sonore très élevé) de par et d'autre de la RN10. (Rappel : 46800 véhicules par jour au niveau des Essarts, page 20 du dossier).

Améliorer la sécurité d'accès au futur boulevard urbain pour les usagers Essartois, mais aussi pour les habitants d'Auffargis, de Lévis-St-Nom et de St Rémi l'Honoré desservis à hauteur des Essarts. (Rappel : 33 accidents entre 1999 et 2003 à hauteur des Essarts, page 23 du dossier).

Améliorer sensiblement la qualité de vie des Essartois en centre bourg qui depuis des années voit grossir un trafic de transit dû à un déport de circulation de la nationale au travers de notre commune. Avec toutes les conséquences en termes de sécurité, de pollution et de dégradation des voiries dont le budget d'entretien est supporté par le seul budget communal. Avec 48 kms de voies, les conséquences budgétaires de cette situation ne sont pas négligeables.

Contraintes pour les Essarts le Roi :

La réalisation de la « déviation A12 » au niveau des Essarts pose le problème du découpage d'un espace agricole avec le risque de voir un délaissé estimé par la DDE à 60 hectares (page 67). Outre le problème environnemental que peut poser un tel délaissé, la perte d'exploitation pour l'agriculteur ne peut-être négligé car elle pourrait être de nature à menacer la viabilité de l'exploitation. Le tracé en déblai tel qu'indiqué dans le dossier page 67, n'est pas de nature à répondre à cette problématique.

Notre proposition :

Nous demandons que l'A12 au droit de cette espace agricole soit en tranchée couverte tel que défini page 68 du dossier, avec une couverture de deux mètre de terre sur la dalle supérieure Cette proposition réglerait le problème du délaissé puisqu'il n'y aurait plus de coupure et permettrait de réduire de manière conséquente l'emprise sur les terre cultivées.

*sur l'aire d'étude, on dénombre 16255 habitants riverains directs de la RN 10 dans une bande de 300 mètre de par et d'autre de la voie (page 24 du dossier)

**Route principale dans une agglomération, généralement à deux voies de circulation dans chaque sens, offrant des fonctionnalités et des caractéristiques urbaines telles que trottoirs, pistes cyclables, espaces de stationnement latéraux, des carrefours rapprochés à niveau gérés par feux tricolores, de nombreuses traversées sécurisées pour les piétons, deux-roues, personnes à mobilité réduite....